

COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE

ORIGINAL : ANGLAIS

Soixante-dixième session
Session virtuelle, 25 août 2020

**ALLOCUTION PRONONCÉE PAR LE MINISTRE TOGOLAIS DE LA SANTÉ ET DE
L'HYGIÈNE PUBLIQUE À L'OCCASION DE LA SOIXANTE-DIXIÈME SESSION DU
COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR L'AFRIQUE**

Madame la Ministre de la santé de la République du Congo ;
Excellence Madame la Commissaire aux Affaires sociales de l'Union africaine ;
Madame la Directrice régionale de l'Organisation mondiale de la Santé pour l'Afrique ;
Monsieur le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé ;
Distingués invités,

C'est pour moi un réel plaisir de prendre la parole à cette soixante-dixième session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique, pour vous souhaiter la cordiale bienvenue. Je saisis cette occasion pour adresser, au nom du Gouvernement du Togo, mes sincères remerciements à l'OMS pour ses appuis multiformes à notre pays.

L'humanité entière est frappée par cette terrible pandémie aux effets dévastateurs sur les économies, et les sociétés. Dans le même temps, l'élan de collaboration nationale et de solidarité internationale suscité par la COVID-19 nous rappelle à juste titre, notre destin commun.

Nous nous inclinons devant la mémoire de tous ceux qui ont perdu la vie dans cette pandémie de COVID-19 et souhaitons un prompt rétablissement à toutes et à tous ceux qui sont affectés.

Madame la Directrice régionale,

Le Gouvernement du Togo félicite et salue l'OMS pour son rôle moteur dans l'organisation de la riposte à la COVID-19, à travers notamment son appui technique et financier, mais surtout les lignes directrices qu'elle édicte au fur et à mesure que les connaissances sur la maladie s'améliorent. Dans le même sillage, je voudrais ici saluer les autres organisations internationales, l'Union africaine, les organisations régionales, les pays amis et les philanthropes pour leur appui multiforme au contrôle de cette pandémie.

Dès le début des alertes relatives au caractère pandémique de cette maladie et à la menace qu'elle représente pour tous les pays, un comité de gestion de la crise présidé par le Chef de l'État a été mis en place dans mon pays. Des mesures appropriées ont été prises pour protéger les populations et limiter la propagation du virus. Ces mesures recherchaient le juste équilibre entre la protection

de la santé des populations, la protection de l'économie nationale, la protection des droits sociaux et le respect des droits humains sous leurs divers aspects.

Après huit mois de cette crise majeure, nous nous rendons à l'évidence que cette crise durera et que tous les acteurs doivent travailler en complémentarité pour renforcer la résilience de nos systèmes de santé et assurer la continuité des services.

Madame la Directrice régionale,

Le Togo, fidèle à son engagement, réitère sa disponibilité à accueillir, comme annoncé l'année dernière, la prochaine session en mode présentiel du Comité régional.

Je vous remercie de votre bienveillante attention.